



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

02 JAN. 2024

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Rés
&
Mon
be



24006197

N° d'entreprise : **0797 886 861**

Nom

(en entier) : **Akoniti**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Eglise Saint-Gilles 49, 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : La démission d'un administrateur

Extrait de l'assemblée générale du 19/12/2023

"L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Jules MOREL comme administrateur depuis 19/12/2023. La décharge totale lui est également accordée.

L'Assemblée générale décide de donner mandat à Christophe Rapin, avec possibilité de se faire remplacer, de faire publier cet extrait aux annexes du Moniteur belge et d'accomplir toutes les formalités nécessaires en rapport avec la présente décision."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)